



**Communiqué de la section LDH Alès**

## **Arrêtons l'expulsion de Sartaj et Ismatullah vers l'Afghanistan**

Sartaj et Ismatullah, deux afghans de 25 ans, ont été placés au Centre de Rétention de Nîmes pour être transférés l'un vers la Belgique et l'autre vers la Suède dans le cadre de la procédure Dublin alors même qu'ils y ont reçu des obligations à quitter le territoire.

Derrière ces transferts vers des pays européens se cache l'expulsion par la France de Sartaj et Ismatullah vers l'Afghanistan où règne une situation de violence aveugle résultant d'un conflit armé interne.

L'Afghanistan n'est pas un pays sûr. En 2016, 11 000 personnes y ont été tuées ou blessées.

Les personnes qui y sont renvoyées sont en grand danger. Le Défenseur des Droits a d'ailleurs demandé la suspension des renvois vers l'Afghanistan.

Dans sa résolution n° 2344 (2017) du 17 mars 2017, le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est dit " de nouveau préoccupé par l'état de la sécurité en Afghanistan, en particulier par les actes de violence et les attaques perpétrés dans la région par les talibans, dont le Réseau Haqqani, ainsi que par Al-Qaida, les groupes affiliés à l'EIIL (Daech) et d'autres groupes terroristes, des groupes violents et extrémistes, des groupes armés illégaux, les criminels et les combattants terroristes étrangers"

Transférer Sartaj et Ismatullah dans le cadre de la procédure Dublin reviendrait à les expulser vers l'Afghanistan et mettrait leur vie en péril.

**Nous demandons l'arrêt du transfert de Sartaj et Ismatullah  
L'arrêt des expulsions vers l'Afghanistan directes ou indirectes**

Nîmes, le 10 août 2018